

À savoir

Carte d'identité-Passeport

Pour effectuer une demande de CNI vous devrez vous rendre dans une commune équipée d'un dispositif de recueil (DR).

Douze communes sont équipées de DR dans le département (Ax-les-Thermes, Castillon-en-Couserans, Foix, Lavelanet, Le Mas d'Azil, Mas-sat, Mazères, Mirepoix, Pamiers, Saint-Girons, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège). Les demandes de CNI et de passeports étant déterritorialisées, les usagers peuvent se rendre dans toute commune équipée de son choix, y compris dans des communes d'autres départements.

Vous pourrez faire une pré-demande de passeport, de CNI ou des deux titres en même temps. Il suffit pour cela de vous rendre sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> et de soit vous identifier via FranceConnect (en utilisant vos identifiants des impôts, d'Ameli.fr ou de la Poste) soit de créer un compte directement sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Etat Civil

Naissances

Pour la plus grande joie de ses parents, Elsa Alard et Benjamin Farjon ainsi que celle de ses grands-parents Nancy Demongeot et Daniel Alard, le petit Arthur est né le lundi 25 février. Ses arrière-grands-parents sont les doyens de notre village : Casimira et Yvan Demongeot.

Une autre naissance qui fait aussi plaisir : celle de Julia dans le foyer de Mickaël Fernandes et Alexia. Ses grands parents ne sont autres que Christian et Béatrice et son arrière-grand-mère Janine Nougé.

Le vendredi 15 mars Lyson Gassiot est arrivée au foyer de Jérémy Gassiot et Anaïs Fontagné, nouveaux habitants de Prayols (62 avenue des Guérilleros). Bienvenue à Lyson parmi nous.

Décès

Le 4 mars, Louis Cappellesso, le père de Jean-Luc, est décédé à l'âge de 86 ans. Il reposera désormais au Jardin du Souvenir. Nos condoléances à toute sa famille.

Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique.

À VOS AGENDAS!

Associations

Réunion des associations.

Vendredi 19 avril : à 18h

Marché dominical :

Dimanche 12 mai : dixième anniversaire.

Aînés Montoulieu-Prayols : Infos 06.13.03.15.93 (Yolande)

Lundi 25 mars : 9 h 15 Salle Polyvalente de Prayols

Journée gratuite Pro Confort. Repas, loto gratuit.

Jeudi 04 avril : Départ 11h Pas de la Case.

Samedi 04 mai : 12h Ginabat. Repas dansant Madison's.

17,18 et 19 mai : Lloret del Mar (125€)

Jeudi 13 juin : Loto.

Pétanque Prayolaise : Infos 06.79.02.30.19 (Chantal)

ou Facebook : pétanque prayolaise.

Vendredi 10 mai : Ouverture des concours du vendredi.

Comité des Fêtes : Infos 06.77.76.36.04 (Philippe)

Dimanche 26 mai : Vide Grenier à Prayols.

Anim'236 : Infos 06.49.57.43.48 (Kevin)

Vendredi 05 avril : 18h30, salle des Fêtes ; les organisateurs du Trail invitent les bénévoles à un rassemblement.

Jeudi 02 mai : Concours de ping-pong en soirée.

Dimanche 12 mai : Trail du Quartz (2ème édition)

Corde Vocale : Infos 06.74.68.50.43 (Didier)

Samedi 29 juin : 21h Concert de l'Ensemble Vocal Ariège-Pyrénées à l'Eglise.

Offices et Cérémonies

Pâques

Dimanche 21 avril : 10h30 Messe

Guérilleros

Samedi 1er juin : 11h Cérémonie annuelle

Responsable de publication : Francis Laguerre
Comité de rédaction : Francis Laguerre,
Janine Pascal, Didier Laguerre et Xavier de Ferluc.
Mairie de Prayols



Horaires d'ouverture et secrétariat : lundi et jeudi
De 15h30 à 18h30
Ouverture au public : mardi, mercredi, vendredi
De 7h30 à 10h00
Téléphone /fax: 05.61.65.30.98
www.prayols.fr
mail: mairie-de-prayols@wanadoo.fr
Lettre municipale imprimée en Mairie

8

Au fil des saisons N°20



Editorial

Vers quels lendemains ?

Le progrès, celui que nous avons connu depuis des décennies, à quoi ça a servi finalement ?

Quand on voit l'évolution de notre village, que l'on soit originaire d'ici ou d'ailleurs, on a bien l'impression que tout le monde vit mieux que nos anciens, eux qui n'avaient pas les mêmes commodités que nous, pas les mêmes facilités pour s'habiller et se nourrir.

Et pourtant, ils ne se plaignaient pas et ils n'exprimaient pas les mêmes besoins de consommation que nous, toujours plus de besoins. Peut-être étaient-ils aussi plus respectueux de leurs semblables, plus près de la nature, peut-être y avait-il plus de solidarité, sûrement étaient-ils moins assaillis par les médias.

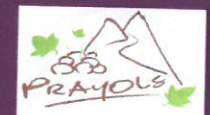
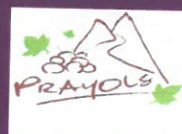
Nous sommes devenus progressivement prisonniers d'un monde économique où tout est fondé sur l'argent et les inégalités au détriment de l'humain et de notre environnement et il était temps de réagir, de chercher à pouvoir vivre autrement.

Mais il ne faudrait pas que cet élan salutaire devienne un vrai gâchis engendré par les antagonismes et la violence. Il est encore temps de trouver les meilleures formules pour que les citoyens puissent s'exprimer et se faire entendre.

Cette remise en question du système à laquelle adhère une grande majorité d'entre nous passe aussi par des changements de comportements individuels et le retour d'une confiance en l'avenir.

Francis Laguerre.

Printemps 2019



P.L.U.

Après, la présentation par le cabinet Interfaces + et la consultation en mairie où il n'y a eu qu'un seul avis émis, le commissaire-enquêteur vient d'être désigné par le Tribunal administratif. Il faut maintenant attendre les dates de l'enquête publique qui se déroulera en juin (jours et heures communiqués ultérieurement).

Depuis les accords de Grenelle et l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, toutes les communes ont vu leur capacité foncière constructible très nettement diminuée. Pour Prayols, on va passer de 10 hectares ouverts à la construction à 3 hectares : il faut rendre 7 hectares !

Entretien des rivières

Le Syndicat mixte de l'Ariège a pour vocation la gestion des milieux aquatiques depuis sa création. Pour l'entretien des berges de l'Ariège, c'est tous les quatre ans.

Cette année, ces travaux ont été confiés à l'entreprise Zaïd Ammari de Ferrières. Pour le ruisseau de Prayols, cet entretien se fait tous les cinq ans (prochaine intervention en 2020). Les employés de mairie assurent le nettoyage des berges deux fois par an. Après la mise en place de la Gestion des Milieux Aquatiques, la Communauté d'Agglomération a désormais la charge de la Prévention des Inondations (loi .GeMAPI), compétence qu'elle délègue au SYMAR, le syndicat des rivières d'Ariège. Le ruisseau de Garriac à Ferrières et à moindre effet celui de Prayols, le Rade, sont concernés.

Voirie communale



Dès lors qu'on nous a signalé un risque imminent sur la route qui mène aux hameaux, juste au-dessus de la Carole, l'intervention par talutage a été commandée et exécutée rapidement.

Un contrôle a été établi pour vérifier la bonne évacuation des eaux par temps de pluie et une solution technique appropriée sera réalisée au besoin. Par ailleurs, les employés s'efforcent de maintenir notre voirie en état en bouchant les trous suite aux intempéries.

Le marquage sera refait d'ici cet été.

Chemins réhabilités



Les anciens du village entretenaient les chemins forestiers et les bois. Aujourd'hui, notre patrimoine mérite d'être maintenu en état et ouvert à tous. L'équipe municipale a décidé de rouvrir le chemin qui

fait le lien entre le terrain de tennis de Ferrières et le hameau de Lassalle, ce qui permet un déplacement des promeneurs, un dégagement pour les propriétaires riverains et un passage pour le trail et l'assainissement de ce chemin. D'autre part des aides substantielles ont été demandées pour effectuer, sur les parcelles communales, une jonction entre le chemin des trois cascades (depuis la seconde) et les hameaux depuis les Fages pour rejoindre les fontaines.

Rémi Piquemal, Pascal Philip et ses fils se sont occupés de débroussailler les parcours empruntés par les randonneurs ou par les coureurs.



Travaux en régie

Une commune propre avec des murs mis en valeur, un logement communal réhabilité, des travaux complémentaires à la salle polyvalente, salle annexe restaurée, protection extérieure du groupe aérothermique, local stockage des produits d'entretien, transformation des anciens WC extérieurs de la Mairie en toilettes accessibles intérieures, entretien des véhicules et engins, maintenance de la voirie communale et des pistes forestières, entretien du City parc et locaux municipaux, réfection de la table d'orientation des Stagnels... Les employés communaux sont bien occupés d'autant que les sollicitations quotidiennes ne manquent pas.



2

Les fours à pain

On en recense plus d'une demi-douzaine sur notre commune, visibles de l'extérieur ou non et ils ont à leur époque régalié petits et grands...

« Je n'ai jamais vu pétrir, explique Janine Fournié qui nous sert de guide pour cette chronique nostalgique, mais j'ai quelques souvenirs. Je me souviens de Baptistine qui venait à la fontaine passer sous l'eau un petit balai fait de genêts. Il lui servait à nettoyer le four encore chaud. Elle était coiffée d'un torchon et je suppose que c'était pour ne pas se brûler les cheveux ou alors éviter la poussière des cendres... »

Difficile d'évaluer le nombre exact de fours à pain qui existaient alors à Prayols, mais chaque maison ou presque devait en posséder un. Certains ont pu être construits en même temps que le bâtiment principal, d'autres « rajoutés » plus tard. Celui de la maison Jauze, en hauteur, a demandé une grande maîtrise, du savoir-faire et de solides échafaudages.

Le principe : la plaque en fonte du four et les briques réfractaires étaient chauffées au feu de bois jusqu'à atteindre la température voulue, entre 250° et 300°. Les braises étaient ensuite retirées, la chaleur conservée, et les pains glissés à l'intérieur.

A Foix, l'ancienne boulangerie Hébrard, rue Lafaurie, fonctionne encore sur ce principe : « Quel régal chez Madame Alard », témoignait Claudie Pascal dans le livre « Saveurs prayolaises », le jour de la fournée. « Ah ! Ces belles tartines avec de la confiture de mûres comme jamais je n'ai reman-gées ». Cette confiture dont on disait « c'est du caca de cocrico !... » Le pain restait consommable trois semaines, et lorsqu'il était rassis, il se consommait sous forme de soupe au lait, de pain perdu. La mie rassie trouvait sa place dans les farcis. Le pain pouvait avoir parfois une coloration jaunâtre lorsqu'on rajoutait à la pâte des morceaux de citrouille.

Le four ne servait pas qu'à cuire le pain. On sait de manière certaine qu'on profitait de la chaleur restante pour cuire des « fouaces » ou des pommes cuites. La fouace était un reste de pâte à pain parfumé à l'eau de fleur d'oranger, légèrement sucré et beurré, enrichi avec des œufs. Avec la société de consommation naissante, la tradition du pain fait à domi-



cile s'est éteinte peu à peu. Janine Fournié se souvient du premier boulanger ambulant venant de Foix, finalement aujourd'hui c'est son fils Jean Michel qui, installé à Foix relève le défi avec du pain pétri et cuit dans son four.



Recette

« Coquo de Nostro Damo »

Ingrédients :

25 g de levure de boulanger
500 g de farine
100 g de sucre
125 g de beurre
1/2 verre de lait
3 œufs

1 pincée de sel

2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger

Faire le levain avec 125 g de farine

Après avoir délayé la levure dans le lait tiède, agréger la farine, on obtient une boule. Laisser lever 20 à 30 minutes dans un endroit tiède. On rajoute le beurre ramolli, les œufs, la farine restante, la fleur d'oranger et le sel.

(le beurre ramolli est rajouté en plusieurs fois).

Bien travailler la pâte en la soulevant pour l'aérer. La laisser reposer et la travailler en plusieurs fois en la laissant gonfler. De la boule, faire une couronne en formant un trou au milieu et en l'écartant.

Quand la forme est prise et a gonflé à nouveau, dorer avec du jaune d'œuf délayé avec un peu d'eau de fleur d'oranger et de lait. La pâte est posée sur du papier sulfurisé.

Cuire au four chaud 25 à 30 minutes en surveillant la cuisson.

7

Assemblée Générale du Syndicat Mixte De l'Eau et de l'Assainissement



L'Assemblée Générale du SMDEA s'est tenue à Prayols le jeudi 7 mars. En introduction, le Maire rappelait le lien étroit que le village connaît depuis toujours avec l'eau, à commencer par le nom de la commune Prayols (Prat-Riols : Pré-Ruisseaux). Ces ruisseaux étaient utilisés pour irriguer les prairies et les jardins selon des tours de rôle bien convenus. C'est donc presque naturellement que furent créés différents circuits, Rando au fil de l'eau (le long des berges de l'Ariège), le Chemin des trois cascades (jusqu'à La Piche) et celui des dix fontaines qui permet de traverser le cœur du village et de faire la boucle des hameaux.

Pour le fil de l'eau, nous espérons voir un jour un cheminement qui partirait du parc de Bouychères à Foix et qui viendrait croiser Montgailhard à Prayols par une passerelle pour se prolonger jusqu'au Pont du diable, puis le plan d'eau de Mercus. Si la Communauté d'Agglomération a bien lancé l'étude de faisabilité, le projet ne pourrait démarrer que dans la prochaine mandature et s'échelonner par phasages. Le chemin des cascades est lui révélateur de la richesse de notre commune en sources qui permettent l'alimentation en eau potable de la population, de certaines fermes et aussi d'autres communes voisines. C'est d'ailleurs dans nos fontaines que nos voisins viennent puiser une eau pure avec des cubitainers.

Alors, même si la loi sur l'eau votée en 2006 obligerait les communes à payer l'eau des fontaines, nous n'en sommes pas encore là en Ariège pour le bien des contribuables Prayolais et aussi celui des agriculteurs. Francis Laguerre terminait sa présentation en soulignant le travail du SMDEA dont on ne se rend pas compte car la responsabilité déléguée au Président Augustin Bonrepaux constitue une sacrée aide pour les maires ruraux qui n'ont pas la logistique technique et administrative que demande ce service.

Le SMDEA est implanté sur 298 communes dans les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne et de l'Aude avec essentiellement des communes d'Ariège comme adhérentes. Il assure la gestion de 3 services publics : l'eau potable pour l'exploitation, la maintenance et les travaux sur les réseaux et ouvrages de production et de distribution ; l'assainissement collectif pour l'exploitation et les travaux sur les ouvrages d'assainissement, le traitement des boues des stations d'épuration ; l'assainissement non collectif pour les contrôles de conformité des installations neuves existantes, suivi des réhabilitations d'installations non conformes.



A ce jour par exemple, cent communes sont en attente pour avoir l'assainissement collectif et le SMDEA avance à raison de 4 ou 5 par an. Globalement, il y a un volume de travaux conséquent (de l'ordre de 16 millions d'euros par an) réalisables grâce au soutien des Conseils Départementaux et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Mais la gestion du SMDEA dépend fortement de ces aides qui sont en train d'être de plus en plus réduites ainsi que de la contribution financière des particuliers qui doit rester raisonnable. Il y a des travaux importants, surtout en matière de qualité d'eau potable, pour assurer la continuité du service public. Des permanences sont nécessaires pour intervenir au plus vite si besoin.

Alors bien sûr, l'utilisateur trouve que le prix de l'eau est élevé. Il est vrai que le m³ revient à 4,86 € pour l'eau plus l'assainissement. Aussi le S.M.D.E.A. a fait le choix de ne pas augmenter la part fixe, ce qui permet d'être moins impacté lorsqu'on fait attention en diminuant sa consommation.

Fibre optique



Comme vous avez pu le constater des travaux sont effectués dans le cadre du déploiement de la fibre optique sous l'égide du Conseil Départemental. Nous sommes parmi les premières communes à en bénéficier. Les opérateurs vous contacteront prochainement pour vous brancher à ce service sans qu'il y ait de supplément en travaux ou en coût pour les particuliers et cela devrait être opérationnel cet été dans le meilleur des cas.

Coupe usagère 2019-2020

Quatorze foyers sont inscrits pour la coupe qui a été confiée au bucheron Clément Bonnefont à raison de 240 € le lot de 2 cannes. Elle va s'effectuer très prochainement à la bonne lune. Le transport sera confié à Mike Vallé (pour 80 €). Par ailleurs, sur la parcelle communale des Bessèdes il est possible de couper des châtaigniers. Renseignement en Mairie.

Ils ont dernièrement obtenu la nationalité française



Welcome Mary and Peter !

Mary et Peter Hill sont installés depuis au hameau de Cummings maintenant près de 30 ans. Dernièrement, ce

couple de professeurs qui était à la recherche d'une vie au grand air, a obtenu la nationalité française... Welcome ! Ils sont arrivés au hameau de Cummings, un peu par hasard. Début des années 90, Mary et Peter décident de prendre une année sabbatique, avec une idée derrière la tête, trouver un petit paradis où ils puissent exprimer leur envie de grand air. C'est vers l'Espagne, à moto, qu'ils orientent leurs recherches, « mais tout était encore trop cher, se souvient Peter. Il s'agissait de ruines ; nous avons bien trouvé une maison dans un village, mais il n'y avait pas d'eau... » Et puis, il y a ce petit passage à Tarascon-sur-Ariège, cette visite chez un agent immobilier qui assure avoir quelque chose sous le coude : « Il a sorti d'un tiroir deux ou trois photos noir et blanc, écornées... Il s'agissait de ruines dont personne ne voulait. On a d'abord cherché du côté de Ganac, de Brassac, pour savoir où c'était et nous sommes enfin tombés dessus, par hasard... » Cummings fait partie des nombreux hameaux que compte la commune de Prayols. Il s'agit d'un vaste corps de ferme, au pied du Prat-d'Albis avec une vue imprenable sur Le Fourcat : « Nous n'avons pas acheté de suite, poursuit Mary. Lorsque nous sommes revenus un an plus tard, c'était toujours libre. C'est là que nous nous sommes décidés. On cherchait une autre façon de vivre... » Après les réparations que l'on imagine, le couple va peu à peu trouver un nouvel équilibre et c'est d'ailleurs en France que naîtront leur deux enfants, Harriet, aujourd'hui âgée de 27 ans, et Patrick, 22 ans. Mary et Peter se sentent plus frenchies que jamais, le résultat d'un long parcours pour obtenir la nationalité française avec toute une série d'entretiens et un ultime test, chanter la Marseillaise : « ça faisait partie des tests d'évaluation, sourit Mary. J'avais plus de 3 kilos de papiers administratifs qu'il fallait connaître sous le bout des doigts. C'était très sérieux... Je crois que les formalités étaient plus simples avant. Maintenant il y a beaucoup plus de monde qui la demande... » Le couple a adopté la France et c'est d'ailleurs à Prayols que cette londonienne de naissance et ce manchesterien (Manchester) ont uni leurs destinées. Ils ont trouvé sur place l'espace, la montagne, le soleil, les bienfaits du jardinage... en un mot ce qu'ils recherchaient. Preuve encore que leur cœur bat désormais en bleu, blanc et rouge, leurs goûts culinaires : Mary raffole de la croustade et Peter du magret-frites. Autre indiscretion, leur restaurant fétiche est Chez Victor, à Castelnau-Durban, réputé pour sa cuisine traditionnelle. C'est tout dire.

Elections Européennes

Ils auront lieu le dimanche 26 mai et ne nécessiteront qu'un seul tour. L'inscription sur les listes électorales est possible à cet effet jusqu'au 31 mars qui est un dimanche. Une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 10h à midi mais n'attendez pas le dernier moment si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales.

Subventions aux associations

Attribution des subventions aux associations :	
ACCA :	150€
Amicale des Secrétaires de Mairie :	20€
Association des Aînés Prayols/Montoulieu :	550€
Comité des Fêtes :	4 000€
Foyer Rural :	500€
La Truite Ariègeoise :	20€
Pétanque Prayolaise :	450€
Prayols R.M.F. :	400€
Prévention Routière :	30€
Anim'236 : (Trail du Quartz) :	500€
Corde Vocale :	500€
L'enveloppe globale dépasse les 7 000€.	

Il faudra rajouter à cela 200€ pour l'association des parents d'élèves de l'école intercommunale Ferrières- Prayols A'Parents.

Avec la chorale

La chorale Corde Vocale continue son bonhomme de chemin. En fin d'année 2018 elle a donné deux concerts, l'un à Prayols, l'autre à Ganac, qui ont attiré au final plus de 250 spectateurs.

Le 7 avril prochain, le groupe se produira au Casino de Lavelanet dans le cadre d'un concert de chorales, quatre au total. Rappelons que Corde Vocale répète tous les mardis soirs, salles des Fêtes, de 18h à 19h30. Une quarantaine de choristes venus de Prayols et des alentours composent l'ensemble.

A.C.C.A.

L'Association Communale de Chasse Agréée vient de voir le jour à Prayols, elle s'inscrit dans un rôle d'exploitation de la chasse sur les territoires où celle-ci détient le droit de chasse. Elle contribue à la prévention de la faune sauvage, au respect des équilibres biologiques notamment par le gardiennage et d'une façon générale l'amélioration des conditions d'exercice de la chasse.

La porte de l'ACCA est grande ouverte aux Prayolais et Prayolaises intéressés par ce loisir.

Pour tout renseignement (sur la chasse, signalement des dégâts faits par le gibier etc...). Voici le téléphone du président Jean-Luc Fraisse : 06.31.94.43.22.

Salle Polyvalente, annexe, chalet Tennis

La petite salle attenante à la salle des Fêtes a été rénovée par les services techniques de la commune. La cheminée a été supprimée ce qui a permis de gagner un peu de place, et les murs ont été repeints.

C'est un coup de fraîcheur qui portera à trois le nombre de salles dédiées aux associations pour leurs réunions, avec les deux anciennes salles de l'école occupées par le Comité des Fêtes et le Foyer Rural.

Pour la location des salles (salle polyvalente, chalet tennis) les demandes doivent parvenir en Mairie au moins deux semaines avant la date, le formulaire à remplir est à votre disposition en Mairie.

Tarif pour la salle polyvalente :

Location pour les résidents de la commune	80€+(*)frais d'électricité	Cauton 500€
Associations de la commune	Gratuit	
Location pour les autres particuliers	200€+(*)frais d'électricité	Cauton 500€
Location pour les associations extérieures	120€+(*)frais d'électricité	Cauton 500€

*Tarif du kw en vigueur à la date de la réservation

Tarif chalet tennis : 15€

La salle annexe de la salle polyvalente est désormais réhabilitée pour les réunions des associations (maximum 15 personnes). Il faut s'inscrire préalablement aussi.

Prayols village étape

Pour l'Ariègeoise qui passera par Prayols le samedi 30 juin, il y aura un ravitaillement sur la place du marché pris en charge par les organisateurs. Tout bénévole surtout pour la circulation sera le bienvenu (se manifester en mairie).

Pour le Tour de France et l'étape du 21 juillet, les véhicules seront interdits au Prat d'Albis mais il y aura la possibilité de rejoindre le final de l'étape à pieds ou à vélo. Pour les associations intéressées pour tenir un stand, une réunion d'organisation aura lieu le 19 avril à 18h à la Mairie.

Le Marché dominical

Voilà une décennie que notre marché a vu le jour. A l'occasion du Trail du 12 mai, il y aura aussi une fête au marché pour célébrer les dix ans de sa création. Des surprises devaient venir agrémenter cette journée.

Flammys Pizza

Le samedi de 17h30 à 20h30, un camion Pizza vous attend sur la Place de la Mairie.

Possibilité de commander par téléphone au 06.47.36.37.02.

Anim'236 sur tous les fronts

Canicross : c'est la Fédération des Sports et Loisirs Canins qui gère cette nouvelle discipline qui a été à l'honneur à Prayols un après-midi de décembre quasi printanier. C'est sur les berges de l'Ariège que les « couples », s'étaient donné rendez-vous dans un premier temps.

Associé à son chien Kookie, Pierre-Laurent Viguier, un familier dans le monde des ultra-trails était présent. C'est lui qui a animé l'échauffement sur le parcours-santé qui borde la rivière, puis la douzaine d'attelages a mis le cap sur les cascades de La Piche, soit 8 km environ (montée et descente).

Quelques animations des vacances de Noël



L'initiative d'Alice Antunes, une vingtaine d'enfants ont participé à un atelier de décorations. Chloé Fraisse a apporté son concours en maquillant les enfants.

Pour le foot-golf au Stade, juste une dizaine de gamins présents ; beaucoup étaient en vacances. Une dizaine d'adultes a fait un petit tournoi, le tout suivi d'un goûter.



Pour le tournoi de football au City, une douzaine de joueurs dont trois « jeunes », c'était suffisant pour faire deux équipes qui ont joué trois mi-temps de 20 minutes. Un goûter a suivi. Le soir, tournoi de ping-pong dans la salle des fêtes. 3 tables, 22 joueurs (enfants, adultes, masters...)

Pour la randonnée au refuge de Bartat avec croissants et chocolatinas offerts par l'association, beau temps, bonne ambiance. L'idée : pour la prochaine sortie, chacun parraine une personne ce qui devrait doubler les effectifs...(départ 8h30, retour 12h30. Parcours : Bartat, Le Mesclé, retour par les Fages et les hameaux).



Trail du Quartz : Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, prayolais pour beaucoup, la première édition du Trail du Quartz avait été un succès, avec 200 coureurs alignés au départ des deux courses, plus les marcheurs.

Sur la lancée, les co-organisateurs Jimmy Philip et Pierre Gouzy, ont décidé d'ajouter un 21 km à cheval sur les deux villages de Prayols et Ferrières. Ce long format, empruntera les cascades de la Piche et le Refuge de Bartat, puis filera tout droit sur le sommet du Prat-d'Albis pour ensuite redescendre sur Ferrières via le lieu-dit Couronne (connu sous le nom de Courouno en occitan), au-dessus de Cummingses, un petit sommet qui permet de voir simultanément les deux communes. De là, la vue à 180° est imprenable et permet d'observer les châteaux de Foix, de Roquefixade, de Montségur, le Fourcat, le Saint-Barthélémy. Le retour sur Prayols s'effectuera par le sentier qui domine la cheminée d'équilibre EDF et débouche au hameau de Béziou.

L'épreuve marche de 13 km a été conservée. Ce quadruple rendez-vous, Trail de Couronne, car tel sera son nom (21 km), Trail du Quartz (13 km), Trail des Guérilleros (5 km) et l'épreuve marche auront lieu le dimanche 12 avril. Une réunion, le 05 avril, doit rassembler les personnes qui souhaitent donner un coup de main.

Pour tout renseignement : Kevin Philip (06.49.57.43.48) ou Pierre Gouzy (06.45.50.21.96).
